

Cfdt:

ORANGE
GRAND OUEST

Libellule : La boutique du Mans Minime s'envole

La Libellule, perd ses ailes, mais poursuit son travail. L'hécatombe continue dans les boutiques Orange. L'emploi, la santé, l'équilibre vie privé/vie pro est en chute libre. Aujourd'hui ce sont 7 salariés à « caser » sur un bassin d'emploi en jachère, leur seule opportunité : l'agence de La chapelle, Angers ou Tours à 2h de route.

De l'annonce à la FERMETURE DÉFINITIVE de leurs boutiques, les conseillers se doivent de continuer à exercer leur job, accueillir, conseiller les clients, réaliser leurs objectifs,... tout cela en sachant que ce sont les dernières heures les plus difficiles. Pour la CFDT, l'équipe doit donc rester soudée et pouvoir partager ses ressentis. Le manager en est l'élément central, le repère dans cette nébuleuse. C'est pourquoi la CFDT ne cesse de rappeler le maintien du manager en poste jusqu'à la fermeture. Une fois de plus, la direction clôt le débat et fait la sourde oreille. La CFDT insiste et insistera sur cette nécessité permettant de mieux vivre une situation bien souvent douloureuse et restera vigilante quant à la diminution des objectifs une fois l'annonce effectuée..

Création de l'Agence Distribution Grand Ouest

Cette fusion soulève des interrogations majeures quant à ses véritables objectifs et ses conséquences sur les salariés. Le rapport CSSCT met en évidence des risques significatifs en matière de conditions de travail, d'organisation et de mobilité, sans qu'aucune garantie suffisante n'ait été apportée.

Derrière ce projet de création ADGO plane l'ombre d'un transfert vers la filiale, soigneusement passé sous silence. La CFDT se réjouit d'un passage de dossier en local et est consciente que d'autres AD subiront le même sort, se positionnant ainsi comme précurseur. La direction de la DOGO rejette catégoriquement notre demande d'ouverture de négociations concernant l'accompagnement de ce dossier. Si, a posteriori, des négociations devaient s'ouvrir au niveau national, la CFDT exigera que ces mesures soient mis en œuvre auprès des salariés concernés, sur l'AD GO, avec effets rétroactifs. Face à ce manque de transparence et en l'absence d'engagement clair pour protéger les salariés, la CFDT s'abstient et restera vigilante quant aux prochaines décisions et à leurs impacts. .

Cfdt:



Résumé de la déclaration préalable CFDT lu lors de l'ouverture du CSEE de Février 2025

Les transformations qui s'annoncent, qu'elles soient technologiques, organisationnelles, sociales ou sociétales, ne peuvent se faire sans un dialogue social exigeant et respectueux.

La CFDT a récemment signé l'accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). Cet accord a été enrichi de 24 propositions concrètes portées par les négociateurs CFDT. Ces propositions sont le fruit du travail de nos militants. Cette signature démontre la capacité de la CFDT à être force de proposition et acteur majeur du dialogue social chez Orange. Notre engagement constant et notre expertise ont permis d'aboutir à un accord plus équilibré et plus protecteur pour les salariés.

Mais soyons clairs, cette signature n'est en aucun cas un blanc-seing donné à la direction d'Orange, y compris sur le Grand Ouest. Les départs annoncés soulèvent de nombreuses questions sur l'organisation future du travail, la répartition des charges et l'évolution des métiers. La CFDT exigera des garanties concrètes sur le maintien des conditions de travail dans le Grand Ouest. Elle ne tolérera aucune dégradation des conditions de travail et mettra tout en œuvre pour protéger la santé physique et mentale des salariés.

Malheureusement, les récents résultats du CNPS confirment les alertes répétées de la CFDT : la confiance des salariés s'érode et l'insécurité professionnelle s'accroît.

Les préoccupations des salariés sont la sécurité de l'emploi, la rémunération et l'évolution de carrière. Nous exigeons des garanties pour la stabilité et la soutenabilité des emplois.

L'enquête CNPS (Comité National de Prévention du Stress) relève également que le télétravail et le flex-office posent des défis, notamment pour les salariés en situation de handicap, concernant l'aménagement des postes de travail et l'ambiance sonore.

La situation de l'USC à Nantes Estuaire illustre parfaitement ces remontées. La CFDT s'interroge sur des pratiques d'un autre âge au sein de cette unité : des pressions et des intimidations que l'on croyait révolues reviennent en force.

Il est inacceptable que des salariés se plaignant de leurs conditions de travail désastreuses se voient opposer sèchement une fin de non-recevoir.

Nous ne cautionnons pas de tels agissements et demandons que la direction d'Orange Grand Ouest intervienne pour rappeler à l'ordre les lignes hiérarchiques.

Malgré ces alertes, la CFDT continuera d'être force de proposition, mais n'hésitera pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre les intérêts des salariés si le dialogue social venait à s'enliser. L'avenir d'Orange sur le Grand Ouest ne peut se construire sans l'adhésion et le bien-être de ses salariés : c'est une conviction que nous défendrons avec force et détermination.

Elus & suppléants CSEE :

AVRIN Laurence - BRAS Laurent - CAILLET Erwann - CRISON Denis - DRIBAL Mohamed - GIRAUD Maeva - GUESDON Rozenn - LAPRE Julien - LE GOUPIL Valérie MATHLOUTHI Henda - VIVIER Mireille - AUTRET Arnaud - AZZOPARDI Thierry BATIFOL Laurie - BISSON Frederic - CARRÉ Hélène - DOUASSE Hassan - DUBOIS Margot - FAUGEROUX Catherine - LE SAUZE Franck - SEKMA Véronique
DSCO : NARAÏNEN Nicole
RS: LE DOUARIN Olivier

